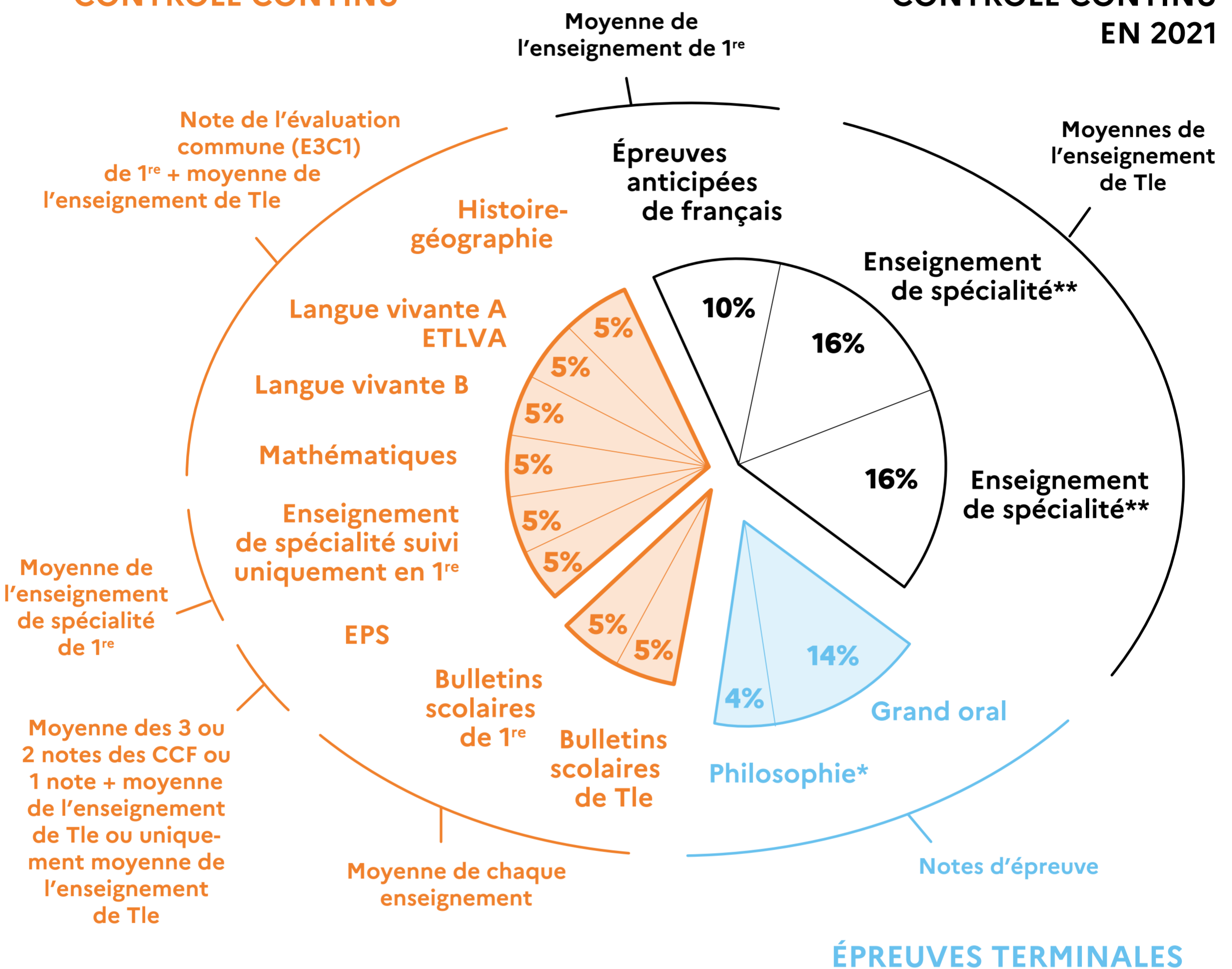


Comment calculer ma note ?

En raison de la crise sanitaire, les modalités de calcul de la note finale du baccalauréat 2021 ont été ajustées de la façon suivante :

CONTRÔLE CONTINU

CONTRÔLE CONTINU EN 2021



Enseignements optionnels

Les enseignements optionnels comptent comme les autres disciplines dans la moyenne du bulletin scolaire.

*La note automatiquement retenue est la note la plus élevée entre celle du contrôle continu et celle de l'épreuve terminale.

**L'utilisation des notes de bulletins en remplacement des évaluations communes ou des épreuves d'enseignements de spécialité est strictement limitée aux élèves des établissements publics et privés sous contrat ainsi qu'aux établissements français homologués à l'étranger. Pour les candidats inscrits au Cned réglementé, les épreuves d'enseignements de spécialité et les évaluations ponctuelles sont remplacées par les notes de bulletin. L'examen d'EPS est annulé et son coefficient est neutralisé.

Et après ?



Un travail d'harmonisation sera effectué à la fin de l'année pour assurer l'égalité de traitement des candidats. Ce travail pourra aboutir à la baisse ou à la hausse des notes moyennes issues des bulletins de l'année scolaire 2020-2021 pour les enseignements communs qui auraient dû faire l'objet d'une évaluation commune et pour les enseignements de spécialité. Le jury du baccalauréat pourra décider, pendant sa délibération, d'attribuer des points supplémentaires aux candidats.